

Arbre des ascendants de la Famille **GUILLOUX-LEMOINE** à la Famille **KERMABON-KERSULGUEN**

arbre des KERMABON >> ([6 générations](#)) ou ([20 générations](#))

arbre des KERSULGUEN >> ([6 générations](#)) ou ([15 générations](#))

Seigneur de Kermabon et de Kerguelen **de KERMABON Guillaume** - (1520 - / < 1582 -)
(-) Dame de Kermabon et de Kerguelen **de KERSULGUEN Constance** - (- / -)(notes : voir en bas, en **rouge** des ascendants)

 Seigneur de Kermabon et de Kerguelen **de KERMABON Guillaume** - (1550 - Guidel / -)
(-) **LE CAHIN Isabelle** - (- / -)

└  Seigneur de Kermabon et de Kerguelen **de KERMABON Yves** - (1588 - Guidel / -)
(-) **LE BOULBAR Françoise** - (- / -)

└  Noble homme Seigneur de Kermabon et de Kerguelen **de KERMABON Marc** - Greffier de la Sauldraye (- / -)
(-) **GEFFROY Jeanne** - (- / -)

└  **de KERMABON Louis** - procureur (22.10.1654 - Guidel / 7.10.1719 - Guidel)
(10.2.1687 - Sauzon) (-) **ROHAN Jeanne** - (- Sauzon / -)

└  Sieur de Keranroc'h **de KERMABON Gilles** - (12.4.1687 - Sauzon / 7.10.1743 - Quimper)
(8.10.1705 - Brest) **CONIAT (CONIAC) Marie Corantine Françoise** - (- Quimper / 24.5.1759 - Quimper)

└  Sieur de Keranroch, sieur de Kenroch, sieur de Kermantho **de KERMABON Corantin Mathieu** -
Ecuyer, Employé aux fermes du Roy (entreposeur de tabac). (21.12.1721 - Quimper / 9.2.1779 - Saint-Briac-sur-Mer)
(-) Dame de Kauro et de Kanro **FEUILLATRE Toussainte Hélène** - (1.8.1731 - Lancieux / -)

└  **de KERMABON Perrine** - ménagère (2.7.1765 - Ploubalay / < 1854 - Ploubalay)
(5.10.1790 - Saint-Briac-sur-Mer) **RIBAUT Pierre Marc** - maçon (21.2.1759 - Ploubalay / 31.12.1827 - Ploubalay)

└  **RIBAUT Pierre Toussaint François** - tisserand (11.2.an VII - Ploubalay / 5.6.1854 - Ploubalay)
(31.7.1824 - Ploubalay) **NIVET Marie Françoise** - (25.3.1800 - Ploubalay / > 1864 -)

 **RIBAUT Augustin Casimir François** - charpentier (14.2.1842 - Ploubalay / -)
(13.6.1864 - Ploubalay) **LUCAS Augustine Marie Reine Rosalie** - ménagère (29.1.1842 - Ploubalay / 22.9.1877 - Ploubalay)

└  **RIBAUT Augustine Renée Marie** - ménagère (7.4.1866 - Ploubalay / 29.11.1944 - Saint-Malo)
(19.1.1889 - Ploubalay) **LEMOINE Emile François** - marin (2.6.1859 - Le Minihic-sur-Rance / 1.1.1914 - Saint-Pierre et Miquelon)

└  **LEMOINE Emile Louis Fernand** - chauffeur aux tramws bretons mécanicien cordier
(29.10.1891 - Saint-Pierre et Miquelon/ 29.1.1965 - Saint-Malo)

(6.5.1911 - Saint-Malo) **FRÉSIL Julie Marie Hortense** - (- / -)

(3.8.1918 - Saint-Malo) **MÉNAGER Esther Marie Constance Françoise** - journalière (14.1.1918 - Saint-Malo / 11.12.1919 - Saint-Malo)

(7.8.1920 - Saint-Malo) **RIBAUT Jeanne Marie Julie** - ménagère (26.11.1898 - Lancieux / 1.1.1944 - Saint-Malo)

└  **LEMOINE Emilienne Renée Félicie** - (27.12.1921 - Saint-Malo / 25.3.1979 - Rostrenen)
(13.2.1942 - Saint-Malo) **GUILLOUX Théodore Marie** - (6.5.1920 - Saint-Nicolas-de-Port / 10.7.2006 - Saint-Malo)

└  **GUILLOUX Allain Roger Théodore** - Avocat (28.8.1945 - / -)

(-) **LE GALL Joëlle Yvette** - (5.7.1944 - / -)

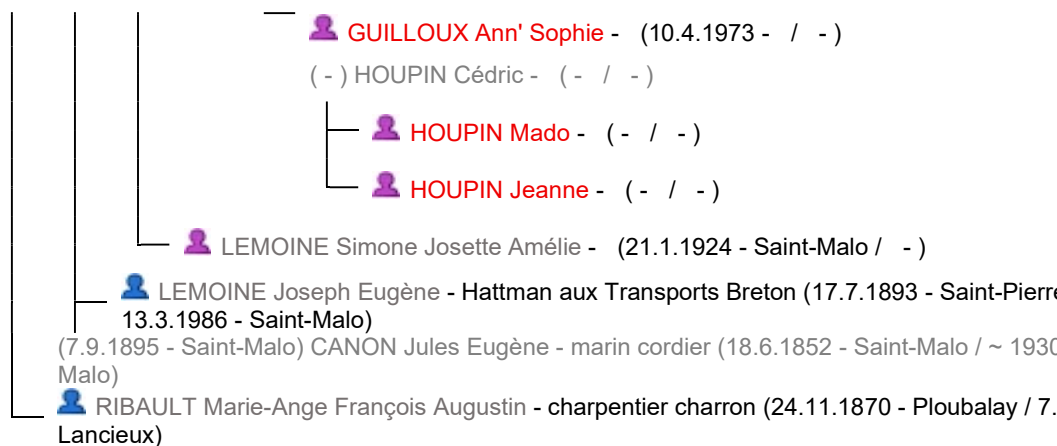
└  **GUILLOUX Eric** - publicitaire (26.6.1965 - Lamballe / -)

(3.9.2016 - Marseille) **MOREAU Aline** - Directrice communication (3.9.1965 - Nantes / -)

└  **GUILLOUX Lena** - (23.11.1998 - Paris (19e) / -)

└  **GUILLOUX Malo** - (30.9.2000 - Paris (19e) / -)

└  **GUILLOUX Rodolphe** - (13.10.1968 - / -)



notes : **Le manoir de la Boissière (XV-XVIème siècle)**

([48.58973550474871, -3.820179154303203](https://www.openstreetmap.org/?lat=48.58973550474871&lon=-3.820179154303203)) actuellement Morlaix (35)

l'ancien manoir de la Boissière (XV-XVIème siècle) en Ploujean, édifié le long d'une ancienne voie romaine conduisant à Saint-Jean-du-Doigt.

De l'ancien édifice, propriété de la famille de KERSULGUEN au XVème siècle, on voit encore des restes d'une tourelle avec mâchicoulis, une petite tour et une porte cintrée.



L'entrée du manoir se faisait jadis par un portail ornait d'un blason sculpté et dont seuls demeurent les piliers verticaux.

Le blason a été inséré dans un muret en 1950. Une pierre sculptée fut acquise par Aimé Vacher et transportée dans son manoir de Roch ar Vrini.

Monsieur et Madame Aimé Vacher récupérèrent au manoir de La Boissière, au cours de démolition de bâtiments, une pierre d'un mètre trente sur soixante-dix centimètres environ, sur laquelle sont sculptées les armoiries alliées de **Jean de KERSULGUEN** et de **Béatrice de KERAMBORGNE**, seigneur et dame du lieu en 1480

L'écusson, supporté par un aigle qui le tient dans ses serres, est gravé d'un lion, de sept annelets, d'un heaume et de trois coquilles.

Il est accosté de deux figurines d'anges qui déploient deux banderoles sur lesquelles se lit, en caractères gothiques, la devise de la maison de Kersulguen : « Lessez dire ».

Une statue gallo-romaine et en or, aujourd'hui au musée de Morlaix, avait été découverte en 1780 dans le jardin de la Boissière. On y trouvait jadis un pigeonnier auquel on accédait par une porte en ogive, décorée de motifs sculptés.

La famille de **KERSULGUEN**

Constance de KERSULGUEN est née en ce manoir (ancien) de La Boissière dans le village de Ploujean commune de Morlaix (29).

Ses parents **Pierre de KERSULGUEN** et son épouse **Marguerite du PERRIER** (dame de Bongoat) y habitaient.

Son père, écuyer de la reine Anne de Bretagne, eut l'honneur de loger en son manoir de la Boissière, lors de son pèlerinage à Saint-Jean-du-Doigt, en 1505

(relique d'une phalange de la main droite de Saint-Jean-Baptiste)

Sans remonter à l'origine de cette famille nous citerons parmi ses membres :

Messire **Prigent de KERSULGUEN**, vivant en 1400, épouse noble dame **Tiephaine de LA BOUEXIERE**.

Messire Gilles, sgr. de Kerlozrec, marié à Marie de Kerhoant ; Messire Pierre de Kersulguen, sgr de Pratguen, marié en 1560, à Marguerite Gaspersn ;

Messire Jean de Kersulguen, sgr de la Boissière, épouse en 1587, Marguerite Le Bihan ; — François, sgr de Kerlozrec, marié à Jeanne de Kerguezec, dame du Carpont ;

François, sgr du Hellen, sénéchal du Faou, marié à Louise du Menez ; — François, sgr de Kermainguy, épouse Marie ; Pierre, sgr de Tredauzan, etc...

[Note : Cette ancienne maison donna un page du roi en 1700 qui fut élu président de la noblesse aux états de 1731.

La maison de Kersulguen a possédé les terres et seigneuries dudit lieu, de Kerlozrec, de Ploudalmézeau, du Billon, de Plougonvelin, de la Boixière, etc.

La famille de **KERSULGUEN**, ramage de l'antique maison de Pont-l'Abbé, est l'une des plus anciennes de Bretagne.

Ayant comparu aux montres et réformations depuis 1444 à 1543, dans les paroisses de Ploujean, évêché de Tréguier, Plouenan, Plougoulm et Sizun, évêché de Léon.

elle a été reconnue noble et d'ancienne extraction chevaleresque avec neuf générations par arrêts des 20 et 21 février 1671, au rapport de Monsieur de Larlan.

[Note : Armes : D'or au lion de gueules, qui est Pont-L'Abbé, au franc-canton écartelé d'or et de gueules ; alias : écartelé de Kerlozrec et de Guérault]

Et avant ... vers l'an 1000 !

Par les Kersulguen :

David Ier d'ÉCOSSE, Roi d'Écosse 1085-1153

Robert II Le Pieux de FRANCE, Roi des Francs 972-1031

Par les Kermabon :

Hardeknut de DANEMARK, Roi de Danemark 870

Gorm III Le Vieux de DANEMARK, Roi de Danemark 885-958

Sanche II Garcia Abarca de NAVARRE, Roi de Navarre 935-994

Bermude II Le Goutteux de LEÓN, Roi de León 953-999

Alphonse V Le Noble de LEÓN, Roi de León 994-1028

Æthelred II Le Malavisé d'ANGLETERRE, Roi d'Angleterre 968-1016

Olof III SKÖTKONUNG, Roi de Suède 980-1022

Charles III Le Simple CAROLINGIEN, Roi des Francs 879-929

Louis IV d'Outre-mer CAROLINGIEN, Roi des Francs 921-954

Hugues CAPET, Roi des Francs 941-996



fondateur de la dynastie capétienne.

Il est né vers 940, probablement à Dourdan (91), et mort le 24 octobre 996, probablement au lieu-dit aujourd'hui inhabité « Les Juifs », près de Prasville(28)

et son fils

Robert II Le Pieux de FRANCE, Roi des Francs 972-1031



(né à Orléans vers 972 et mort au château de Melun le 20 juillet 1031.
fils d'Hugues Capet et de son épouse Adélaïde d'Aquitaine, il est le deuxième roi franc de la dynastie capétienne.)

Et avant ... vers l'an 100 !

Chlodimir IV des SICAMBRES, Roi des Francs rhénans †166

Pharabert des FRANCS, Roi des Francs rhénans 122-186

Boadicea des ICENES, Reine des Icènes (30-61)



(Queen Boudica by John Opie)

Boudica ou Boudicca ou Boadicee (Boadicea en latin, Boudica en anglais, Βουδουικα, Βουνδουικα ou Βοδουικα en grec), née vers 30 et morte en 61, était une reine des Icènes, un peuple celtique vivant dans la région du Norfolk, dans le sud-est de l'actuelle Grande-Bretagne.

Boudica était l'épouse de Prasutagos, un roi celtique ayant prêté allégeance à Rome, préservant ainsi l'indépendance de son peuple.

Pour éviter la guerre, il légua son royaume à Rome à condition qu'ils maintiennent sa veuve sur le trône et les prérogatives de sa famille.

Conclusion

Les implexes sont inévitables (mariages entre cousins)

car si aucun, actuellement un individu seulement ayant un père et une mère.

à chaque génération le nombre d'individu est multiplié par 2,

donc 1 - 2 - 4 - 8 - 16 - 32 - 64 - 128 - 256 - 512 - 1024 etc ...

Au bout de 36 générations (environ l'an 100) on obtient 2 à la puissance 36

soit 68 milliards d'individus (impossible)

conclusion un arbre généalogique n'est pas un arbre

(des branches qui se séparent et se refondent plus loin)

la loi actuelle et aussi non - écrite ancienne cherche à éviter la consanguinité
(communauté des descendants d'un même ancêtre)

En vertu du Code civil français, il n'existe pas d'interdiction formelle concernant le mariage entre cousins, qu'ils soient germains (enfants de frères et sœurs) ou issus de germains (cousins au second degré).

L'article 161 du Code civil établit les mariages prohibés,

qui incluent les unions entre ascendants et descendants directs (comme les parents et enfants) et entre frères et sœurs, mais les cousins ne figurent pas dans cette liste.

Une exception si le cousin germain a été adopté par la famille, une demande doit être faite au Président de la République. Les implexes sont inévitables (mariages entre cousins)